



Le mariage, le contrat me protégeant le plus

Par **nathalie**, le **02/04/2008** à **10:19**

je dois me marier, mon ami possède tout (terrain, maison) et moi je n'ai que mon salaire. J'ai également un fils de 12 ans qui porte mon nom. (il n'est pas le fils de mon futur époux) Quel contrat de mariage dois-je signer devant notaire pour me protéger ainsi que mon enfant? Je suis très angoissée à l'idée d'un divorce qui me laisserait à la rue sans rien mon fils et moi.
Merci++++

Par **Jurigaby**, le **02/04/2008** à **22:26**

Bonjour.

Qu'est-ce que vous voulez précisément?

Pourquoi optez-vous pour un contrat alors que la communauté réduite aux acquêts ne serait pas un mauvais système pour vous?

Votre futur mari vous a-t-il proposé de vous donner une partie de sa maison?

Par **nathalie**, le **03/04/2008** à **08:47**

Merci pour votre réponse mais je ne sais pas ce qu'est la communauté réduite aux acquêts.... mon futur mari ne m'a rien proposé c'est pourquoi je me renseigne afin de pouvoir en discuter avec lui. Je pensais qu'un contrat de mariage devant notaire me mettrait à l'abri

mon fils et moi en cas de divorce. Vous serait-il possible de m'expliquer car en cas de divorce je ne veux pas me retrouver sans rien vu que la maison est à lui et que moi je n'ai rien.
Merci et bonne journée

Par **Jurigaby**, le **03/04/2008** à **12:20**

Bonjour.

Qu'est ce que vous entendez par vouloir être à l'abris? Vous voulez une partie de la maison?

Vous voulez une prestation compensatoire en cas de divorce? Si tel est le cas, vous n'avez pas besoin de faire un contrat de mariage.

Par **Visiteur**, le **05/04/2008** à **00:22**

Bonsoir,

Le fait d'être mariée, même en séparation de bien, vous couvre partiellement en cas de décès (25% du patrimoine du défunt), mais en cas de divorce, rien ne peut vous protéger, sauf à vous marier en communauté et que Mr apporte une partie de ses biens à la dite communauté.

Cordi@lement

Par **nathalie**, le **06/04/2008** à **07:50**

Merci pour vos reponses, je suis mieux informées et j'envisage mon mariage avec plus de sérénité.